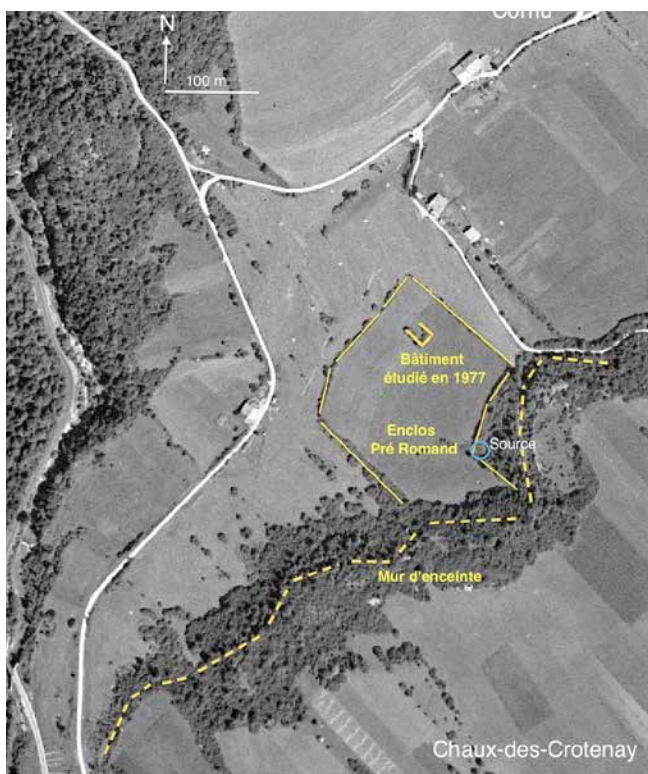


## Les vestiges du Pré Romand à Cornu

Jean MICHEL

André Berthier et ses bénévoles ont travaillé en 1974 et surtout en 1977 sur des vestiges de structures, murs et tumulus à Cornu au lieu-dit le "Pré Romand" (surnommé par dérision "la Cochonnerie"), aux parcelles cadastrales 492 et 491 (propriété Genisset). Le journal de chantier de 1977 consacre 24 pages à ces investigations, avec de nombreux détails relevés au jour le jour. Le rapport sur les sondages, plus synthétique et produit en fin de campagne, y consacre 10 pages. Mais les publications sur ces vestiges étudiés s'avèrent plus rares et plus elliptiques. André Berthier évoque à peine ce travail à travers 2 pages de son long article du "Gaulois" n°15 de 1979. Trois pages de texte ont enfin été publiées en 1984 dans les Annales d'A.L.E.S.I.A.. Rien d'autre ne sera publié par la suite sur cet enclos du Pré Romand et sur le bâtiment identifié comme un possible "temple des eaux" alors que Berthier ne reprendra jamais par la suite l'étude de ces vestiges (autorisations de fouilles ou sondages refusées).

Il a paru utile de revisiter cette affaire des vestiges de l'enclos du Pré Romand en profitant de la numérisation et de la mise en ligne des archives jurassiennes d'André Berthier par ArchéoJuraSites. Une étude qui intéressera sûrement les membres de l'association qui pourront se faire une idée de ces travaux d'il y a 35 ans environ. (Les cotes de type "C-1974-01020" sont celles du Portail des Archives).



Photographie aérienne de 1951



Vue satellitaire de 2006

L'enclos et son enceinte sont très visibles en vue aérienne ou satellitaire de même que la construction identifiée comme possible "temple des eaux".

On voit que l'enclos jouxte le mur d'enceinte cyclopéen et vient s'y encastrier (comme c'est aussi le cas des zones cultuelles des Abattois et des Chaumelles en périphérie de la "ville" celtique).

### Les blocages du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique

De 1974 à 1977, André Berthier connaîtra plusieurs refus d'autorisation de fouilles de la part du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique (CSRA). Il lui faudra alors passer en force avec l'appui de divers ministres pour obtenir, *a minima*, des autorisations de sondages.

### Campagne 1974

Le 16 avril 1974, le Directeur des Antiquités Historiques de Franche-Comté (Jean-Paul Morel) fait savoir à Berthier que malgré l'avis favorable qu'il avait lui-même émis à sa demande de fouilles à la Grange d'Aufferin, au Chaibatalet et à Cornu pour l'été 1974, le Ministère des Affaires Culturelles a refusé la demande sur avis du CSRA (C-1974-01020). Une demande d'autorisation de sondages est alors déposée par Berthier et Morel notifiée, le 7 juillet 1974 (C-1974-01021), une autorisation de sondages du 1er août au 31 août 1974. L'équipe Berthier fera alors une première étude du bâtiment du Pré Romand.

### Campagne 1975

Le 20 mai 1975, Morel laisse entendre à Berthier que l'autorisation de fouilles demandée pour 1975 ne sera

pas accordée et ajoute que "la construction étudiée en 1974 à Cornu serait un bâtiment agricole moderne" (C-1975-00010).

Le 1<sup>er</sup> juillet 1975, il notifie néanmoins une autorisation de sondages pour 4 sites dont celui du Pré Romand, (parcelle cadastrale N°492). Mais alors que les travaux viennent à peine de commencer début août, Morel intime l'ordre à Berthier, le 7 août, d'arrêter toutes recherches sur le site de Chau-des-Crotenay, Crans et Syam, suite à la décision du Service des Fouilles et Antiquités du Secrétariat d'Etat à la Culture, suite à l'avis du CSRA (C-1975-00011).

### **Campagne 1976**

Le 13 avril 1976, le CSRA refuse l'autorisation de fouilles pour août 1976 (J-1976-01242), mais le Secrétaire d'Etat à la Culture, Michel Guy indique le 30 juin 1976 à Jacques Duhamel (ancien député du Jura et ancien ministre) qu'il envisage toutefois d'autoriser des sondages aux Abattois (C-1975-00012). Aucune investigation ne sera toutefois faite au Pré Romand par Berthier cette année-là.

### **Campagne 1977**

Contre l'avis à nouveau défavorable du CSRA (février 1977), une autorisation de sondages est accordée par le Ministre Michel d'Ornano sur intervention de Jacques Duhamel (C-1977-01922). L'équipe Berthier s'attaquera au chantier du Pré Romand à partir du 12 août.

### **Campagne 1978**

À nouveau, le CSRA refuse d'autoriser la poursuite des fouilles au Pré Romand (C-1978-01923).

### **Ce que l'on trouve dans les rapports et notes de travail archivés**

a) Rapport 1974 "Sondages exécutés sur le territoire de Chau-des-Crotenay du 1er au 30 août 1974" pp.9-11 ; "Monument près du hameau de Cornu" (L-1974-00947)

Étude de l'aile sud du monument du Pré Romand à Cornu (parcelle 492), composante d'une construction rectangulaire de 20 m sur 16 m. Cette aile qui a la forme d'un long couloir (20 m de long et 2,80 m de large) n'est accessible que par l'ouest. Elle ne semble pas avoir de communication par porte avec le bâtiment central. Elle est admirablement pavée en petits moellons : le pavement est posé sur un lit de sable recouvrant un cailloutis. Le mur limitant cette aile sud est fait de moellons taillés. Une rigole longe le mur sud. Un tumulus est venu submerger l'extrémité ouest du couloir pavé. Une pierre calée est mise de chant au sommet du tumulus (présence aussi d'un coquillage fossilisé). Ce tumulus semble avoir été construit après l'édification du dallage.

Un second tumulus a aussi été identifié en dehors du mur de clôture, dans l'axe du couloir. Le doublement

des tumulus et le système d'écoulement font *a priori* penser aux structures en U des Abattois (dualité des tumulus).

Un clou plat d'une dizaine de centimètres a été trouvé dans le pavement. La maçonnerie du mur sud est faite de moellons taillés et de pierres de taille et révèle des traces de mortier, de chaux et de brique pilée.

b) Journal 1977, pp. 15-17 (L-1977-00955)

Journal de bord tenu jour après jour, du 1er août au 11 septembre 1977, puis du 28 octobre au 1er novembre 1977, précisant l'arrivée et l'installation progressives des divers fouilleurs ainsi que l'organisation et le déroulement des travaux. Bilan, jour après jour, des résultats des investigations sur le monument de Cornu (temple des eaux), détaillées tout au long de 18 pages.

c) Travaux exécutés sur le territoire de la commune de Chau-des-Crotenay au cours du mois d'août 1977 (L-1977-00953)

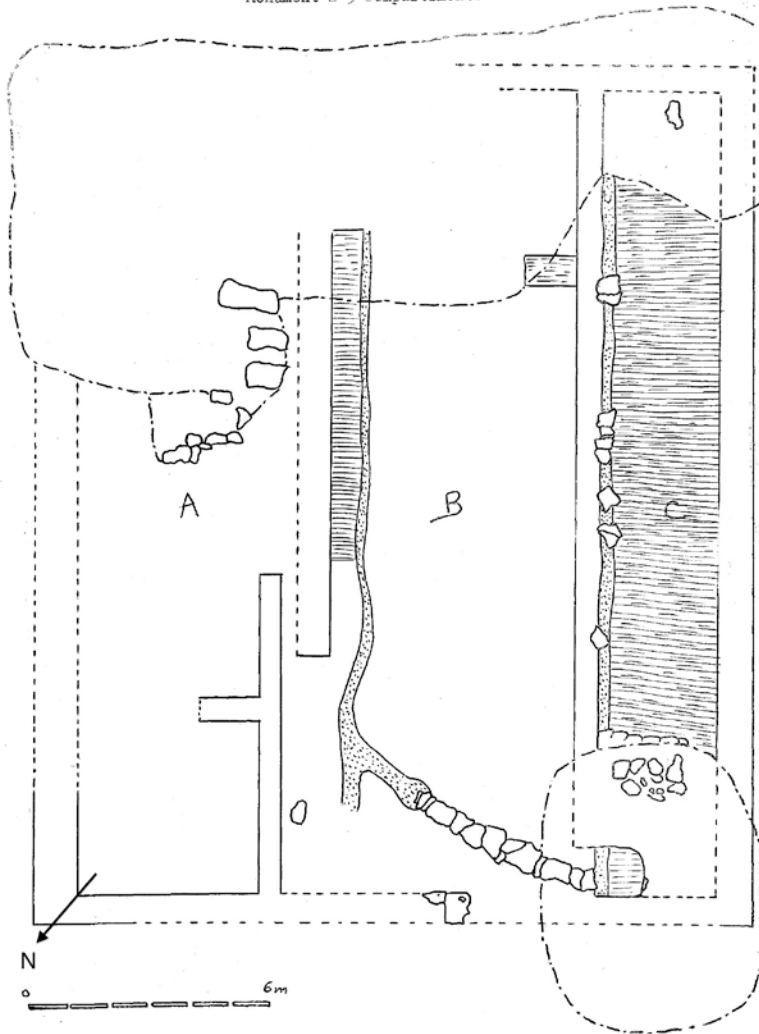
Court rapport synthétique de 2 pages sur des sondages à Cornu en août 1977. Au hameau de Cornu (propriété Genisset), reprise d'un sondage de 1974 et mise à jour de la ruine d'un édifice de 16 m x 20 m au milieu d'une enceinte de 3 ha. L'édifice comporte 3 compartiments, 2 caniveaux aboutissant à un même puisard. L'édifice semble avoir été recouvert de 3 tumulus postérieurement à sa construction. Le rapport évoque alors l'hypothèse d'un temple des eaux.

d) Rapport sur les travaux exécutés sur le territoire de la commune de Chau-des-Crotenay au cours du mois d'août 1977 (L-1977-01022)

Rapport officiel de 10 pages, remis à l'administration bisontine, décrivant un vaste édifice de 21,50 m sur 17,50 m divisé en trois compartiments et situé au milieu d'une enceinte de près de 700 m de périmètre. Il décrit précisément et successivement :

- les trois compartiments A, B et C ;
- le dépôt de fondation : cavité découverte dans le compartiment B, sous une dalle de forme polygonale et dont le remblai contenait divers objets métalliques ainsi que des fragments d'os calcinés ;
- le recouvrement des ruines organisé en trois tumuli ;
- le comblement des caniveaux qui semblaient alimenter en eau toute la structure ;
- l'enceinte externe de 700 m de périmètre ;
- la source située en amont (à 125 m au sud-est) d'où l'eau semblait provenir.

Monument à 3 compartiments



e) Sondages 1977 au "Pré Romand" - Dépôt de fondation (L-1977-00944)

Courte note décrivant les résultats du sondage fait en 1977 par M. et Mme Syre et André Girard au Pré Romand. Mise à jour d'un mur en pierre sous une couche de 30 cm de terre, d'une rigole dallée et d'une dalle plate. Découverte d'un clou en fer forgé et d'une tête d'agrafe, de nombreux silex, de morceaux de charbon et d'ossements dont un fragment de crâne. L'ensemble de la structure montre une épaisse pierre plate entourée d'une couronne de pierres arrondies, plus petites. Sous la dalle, présence d'une pierre en forme d'obus, pointe tournée vers l'est placée entre deux coussins de pierre.

f) Travaux : Monument du Taillis - Le dépôt de fondation (L-1977-00946)

Note constituant une partie de rapport de sondage. La fosse qui avait commencé à être fouillée par Albert Girard, est placée près d'un mur et d'une rigole avec une rangée de pavés.

Ont été découverts : un objet en bronze (charnière), des clous, des fragments d'os brûlés dont un os crânien. A été mise à jour une couronne de pierre délimitant un entonnoir (1,25 m de profondeur) avec au centre une pierre plate. Sous cette pierre, on trouve de nombreux fragments de charbon de bois, puis une pierre hémi-conique. L'ensemble du dispositif ("dépôt de fondation") correspond à une organisation celtique.

g) Rapide synthèse des investigations et de leurs résultats

- L'enceinte ou enclos du Pré Romand est un vaste quadrilatère ou losange de 700 m de périmètre, d'une superficie d'environ 3 hectares, avec des angles aux 4 points cardinaux. L'enceinte n'est pas constituée d'un simple mur mais d'une succession de tumuli et, plus spécialement aux quatre angles, de petits édifices en pierres sèches.
- Au centre de cet enclos, présence d'un vaste édifice rectangulaire d'environ 16 m x 20 m (ou 21,50 m x 17,50 m plus précisément), divisé en trois compartiments. Les murs sont composés de moellons liés avec du mortier de chaux (en opus incertum). Présence dans le compartiment central (B) d'un caniveau qui se divise en deux en direction du seuil, l'une de ses branches se transformant en un canal couvert qui se termine dans un petit bassin. Le compartiment C mieux conservé comporte également un caniveau.
- L'ensemble de ces vestiges est recouvert par trois tumuli, apparemment construits sur les ruines de la construction d'origine (volontairement détruite en des temps reculés). Un os long scié aux deux extrémités est mis au jour ainsi que quelques silex. Le tumulus recouvrant le compartiment C comporte trois gradins et se situe au-dessus de l'évacuation des caniveaux. Au coeur même du tumulus, présence d'une petite stèle.
- Un "dépôt de fondation", cavité en forme d'entonnoir, a été découvert dans le compartiment B sous une dalle de forme polygonale. Le remblai de cette cavité contenait divers objets métalliques (tête d'agrafe, clou), des fragments d'os calcinés dont un fragment de crâne, des morceaux de charbon. À la base de cette cavité, une pierre oblongue dont l'extrémité pointait en direction du fond de l'édifice, soit de l'arrivée d'eau.
- Le comblement des caniveaux a été fouillé et a révélé des fragments de verre irisé, des clous forgés, des pierres siliceuses, des fragments d'os, des tessons de poterie vernissée vert, des boutons (datés ultérieurement d'une époque tardive).

- Présence, à 125 m, d'une source toujours active au sud-est de la construction et qui alimentait vraisemblablement les caniveaux B et C. L'ensemble permet d'émettre l'hypothèse d'un "temple des eaux", mais sans certitude définitive.

### **Ce qu'en dit André Berthier en 1979 – Bilan des recherches sur le terrain**

Texte de conférence édité comme article dans Le Gaulois N°15 – pp. 86-88 (J-1979-01745)

*Notre attention a été attirée par une enceinte, dissimulée par une haie qui se développe sur 700 mètres de périmètre en contrebas des premières maisons du hameau de Cornu quand on descend du plateau. On avait d'abord cru que cette haie recouvrait un simple mur, mais pas du tout. L'enceinte composée de tumulus et de monuments en pierres sèches avec alvéoles pour recevoir des ex-voto ; elle dessine en plan un losange et, aux quatre extrémités du losange, il y a des pierres dirigées vers un des points cardinaux. Il y donc eu là une volonté d'orientation. Au milieu de cette enceinte est un monument d'excellente construction mesurant 21 mètres de longueur, sur 17 mètres de largeur.*

*Le plan montre une division en trois compartiments suivant la longueur. Pour deux compartiments, nous savons à peu près ce qu'ils sont. Cette année, nous voulions tenter d'obtenir une réponse pour le troisième compartiment, celui de gauche. Nous avons été vaincus par un murger dont l'épaisseur de caillasse dépassait 2.50 mètres. Nous ne savons donc pas ce qu'est ce troisième compartiment, ce qui nous empêche d'apporter une conclusion définitive sur ce monument qui pose des problèmes.*

*Le compartiment de droite est encore entièrement pavé de petits moellons cubiques qui, du côté sud, sont disposés de manière à former une sorte de rigole pour un écoulement de liquide, mais on trouve aussi une rigole creusée dans la terre jaune le long du côté nord, et dans l'axe de ce caniveau le mur de fond, à l'est, est entièrement perforé. Nous n'avons cependant pas trouvé de conduite d'arrivée d'eau de ce côté.*

*Dans le compartiment central, qui possède une rigole sur son côté nord, on a été étonné de constater que cette rigole arrive en surplomb d'un bassin creusé dans la terre jaune ; au fond de ce bassin, il y a trois griffons où devait jaillir l'eau d'une source.*

*Le mobilier qui était assez rare s'échelonnait depuis des clous forgés - l'un deux a été étudié par M. France Lanord au Laboratoire du Fer de Nancy, où il a été considéré comme un clou antique - mais l'ensemble du mobilier va de ce clou d'une antiquité certaine, jusqu'à un bouton d'un officier des haras de la restauration en passant par des poteries vernissées des XV/XVIe siècles et par des poteries au décor blanc sur fond rouge du XVIIe siècle, Il y a eu évidemment des occupations successives.*

*Ce qui nous a frappés, qui nous a inclinés à nous occuper de cet édifice, sans pouvoir conclure ce sont deux singularités.*

*Première singularité :*

*À gauche, dans le compartiment central, notre attention avait été attirée par une dalle brisée de forme irrégulière. Après l'avoir soulevée, nous avons constaté l'existence d'un entonnoir dont la première partie avait nettement été bouleversée par des gens qui y avaient fait une recherche. On a recueilli des petits fragments d'os brûlés que le Docteur Cariou a identifiés comme provenant d'un pied humain. À 80 cm de profondeur, on a trouvé ce qui était intact ; une pierre hémisphérique était entourée d'une couronne de galets. Sous cette pierre se trouvait un fragment d'occipital de capridé. Au-dessous il y avait une pierre héli-conique, c'est-à-dire ressemblant à un obus qu'on aurait coupé en deux dans sa longueur, le culot placé sous un arc de pierres et la pointe posée sur une dalle plate, avec un peu de charbon et des pierres silicieuses. L'axe de cette pierre ogivale était dans l'axe même du monument. Cette installation faisait songer à un dépôt de fondation.*

*Deuxième singularité :*

*Le compartiment pavé, celui de droite, dans sa partie ouest (où avait été creusé un puisard d'évacuation des liquides) était recouvert par un tumulus qui était d'autant plus certain que nous avons comme élément de comparaison le murger de l'angle nord-est. Ce tumulus possédait à son sommet une alvéole où on avait déposé une pierre portant l'empreinte d'un coquillage fossile, donc une pierre choisie avec intention. Au coeur même du tumulus un bétyle de petite pyramide tronquée avait été posé sur une pierre plate formant plateau.*

*Il y a là un mystère, une complication ; je ne peux pas aller plus loin dans mon interprétation. Au fil des découvertes, nous avons fini par penser que le dossier archéologique était devenu cohérent dans son ensemble. Il répondait partout à la demande que nous avons faite et aucun lieu pointé sur la carte comme devant renfermer des vestiges n'avait été trouvé vide.*

### **Ce qui a été publié dans les Annales d'A.L.E.S.I.A. en 1984**

Le hameau de Cornu, pp. 108-112 (O-1984-00220)

a) Le monument médiéval

Il se trouve dans une partie de prairie entourée d'un vieux mur, à droite de la route qui va à Chaux-des-Crotenay. La construction de plan rectangulaire, mesure 20 m de longueur et 16 m de largeur. L'aile sud a fait l'objet d'une recherche complète en 1974.

Cette aile se présente comme un long couloir de 20 m de longueur et 2.80 m de largeur. Elle est pavée de petits moellons disposés soigneusement avec aménagement d'une rigole le long du mur sud. La surface du pavement a été nettoyée sur toute une largeur du couloir.

Une légère couche de cailloux recouvrait les moellons. Ceux-ci étaient posés sur un lit de sable de 5 à 6 cm d'épaisseur, recouvrant un cailloutis. Au contact du cailloutis, on a découvert un clou en fer, à tige plate, du type clou de charpentier.

Nous avons vérifié extérieurement la maçonnerie du mur Sud, du côté du pâturage. Le soubassement de ce mur est remarquablement construit. La première assise, en pierre de taille, repose sur un lit de moellons. Ce soubassement est protégé extérieurement par une bordure de cailloux qui fait une saillie d'environ 0,60 m.

L'accès du couloir ne peut être situé qu'à l'Ouest, mais il est effacé par l'édification postérieure d'un tumulus qui submerge toute la partie occidentale. Du côté du couloir, le tumulus présente une avancée ainsi construite : une assise de pierres posées sans mortier sur le parement forme un premier degré. Elle est surmontée d'une deuxième assise plus fruste formée de petits moellons qui bordent une cuvette, qu'un bloc de pierre en forme de calotte recouvrait comme un couvercle. En soulevant ce couvercle, nous avons trouvé une pierre plate posée sur chant, calée par un moellon semblant provenir du pavement du couloir.

Au sommet même du tumulus, une pierre plate était posée au centre d'une dépression circulaire. Sous cette pierre plate, nous avons découvert une pierre portant le fossile d'un coquillage et un moellon semblant toujours provenir du pavement du couloir, lequel aurait été déchaussé sous le tumulus. Dans l'avancée du tumulus, côté couloir, nous avons été surpris de voir que l'une des pierres de la première assise était creusée d'une rainure, d'où le liquide supposé coulant de cette rainure, tombait dans la rigole aménagée dans le pavement.

Nous avons également remarqué l'existence d'un deuxième tumulus, en bas du pâturage et en dehors du mur de clôture. Ce tumulus est bien dans l'axe du couloir.

Le doublement des tumulus, le système d'écoulement à partir d'une dalle, sont les caractéristiques essentielles des structures en U découvertes aux "Abattois".

Il est difficile de ne pas faire un rapprochement entre ces structures et l'organisation observée au monument proche de Cornu. Néanmoins, la question se pose de savoir si l'on n'est pas là, à Cornu, en présence d'un cas de survivance ou de résurgence vraisemblablement médiévale de pratiques rituelles beaucoup plus anciennes.

#### b) L'enceinte et la source

Cet édifice ne peut être dissocié ni de la source qui se trouve en amont ni de l'enceinte qui entoure le pâturage, au milieu duquel il a été construit. La source se trouve à 125 mètres au Sud-Est. Cette source, qui est encore utilisée, ne tarit jamais. Elle alimente encore deux groupes de maisons, l'un voisin du hameau de Cornu et l'autre situé à l'ouest sur l'ancienne route

impériale de Genève.

L'enceinte se développe sur près de 700 mètres de périmètre. Elle dessine un losange dont deux angles sont exactement orientés, l'un vers le nord, l'autre vers l'est. Les deux autres angles ne sont pas exactement dirigés vers des points cardinaux. Les angles ouest et sud sont tous deux légèrement décalés vers le sud-ouest. L'enceinte n'est pas constituée par un simple mur, mais par une succession de tumulus et de petits édifices en pierres sèches. Les petits édifices se remarquent spécialement aux quatre angles :

- Au nord, une construction en pierres sèches de forme semi-circulaire enferme en son milieu une grosse pierre exactement dirigée vers le nord.
- À l'est, une construction en pierres sèches est flanquée d'un grand bloc parallélépipédique posé verticalement, les arêtes bien orientées.
- À l'ouest, une pierre en forme de pyramide terminée par une protubérance inclinée sur trois blocs qui la soutiennent, pointe vers l'ouest.
- Au sud, au milieu d'une construction en pierres sèches, une pierre triangulaire inclinée à 45° est orientée nord-sud.

Sur le côté sud-ouest de l'enceinte une des structures en pierres sèches a fait l'objet d'un sondage. On y a retrouvé des pierres mises intentionnellement dans des cuvettes préparées. Sur le sommet, deux cuvettes recouvertes chacune d'une pierre plate renfermaient, l'une, un os long d'oiseau et l'autre deux coquillages fossiles.

Sur le côté nord-ouest de l'enceinte et à l'extérieur de celle-ci, un beau tumulus est placé sur un cône herbeux.

Sur le côté sud-est, deux autres tumulus isolés se trouvent au voisinage de la source. De ce côté la grande esplanade d'environ cinq hectares que l'enceinte détermine vient buter contre la falaise qui épaula le plateau de 800 m d'altitude qui s'établit entre Chaux-des-Crotenay et Comu. Dans la partie boisée qui borde le pied de cette falaise on voit de grosses pierres levées qui ne peuvent pas être confondues avec de simples éboulements.

#### **Comment Gallia rend compte en 1978 de ces travaux officiels de Berthier**

Tome 36, fascicule 2, 1978, pp. 407-408 (O-1978-01160)

*"En 1977, M. Berthier a dégagé ... une structure rectangulaire construite (21,5 m x 17,5 m), comprenant des murs et deux compartiments pavés. Matériel : tête d'agrafe en bronze, clous, fragments d'os".*

## Pour conclure provisoirement... sur les vestiges du Pré Romand

L'endroit a manifestement connu des occupations successives et les travaux ont mis en évidence des horizons archéologiques très différents allant du protohistorique au médiéval et à la période moderne. La présence de cet enclos assez étrange en limite de la falaise et du mur d'enceinte de la ville ne laisse pas sans poser des questions.

Le Professeur André Caire, professeur de géologie structurale à Jussieu, en visite sur le chantier en août 1977, reconnaîtra le caractère exceptionnel, atypique, de ces vestiges. L'existence d'une construction, marquée par la présence de rigoles et caniveaux et celle d'une source proche, les alimentant vraisemblablement, conduisent assez légitimement à évoquer l'hypothèse d'un temple des eaux, avec une certaine sacralisation de l'endroit. À noter que pendant l'été 1977, André Berthier a passé en revue tout le volume d'Albert Grenier (*Manuel d'archéologie*), notamment sur tout ce qui a trait aux monuments des eaux celtiques. L'hypothèse n'est donc pas à rejeter (sauf étude contradictoire), comme ne doit pas être rejetée l'hypothèse avancée dans les documents de 1977 que cette construction ait pu être détruite volontairement après -52. Il est grand temps de débroussailler non seulement le terrain mais toute espèce d'arrière-pensée et de considérer la curieuse réalité de cette construction.

Aujourd'hui, en 2013, il nous faut malheureusement déplorer que ce travail de 1974-1977 n'a jamais été poursuivi et terminé et que l'administration archéologique n'a jamais voulu considérer les résultats de Berthier obtenus au Pré Romand (sans lien direct évident avec l'affaire Alesia). Marie-Pierre Rothé n'en parle absolument pas dans sa "Carte Archéologique de la Gaule" (2001) alors que les rapports ont bien été adressés aux instances officielles comtoises.

Reste que les vues aériennes et satellitaires témoignent encore de quelque chose d'étrange, comme le montre bien la vue de 1958 plus que parlante.

Portail des Archives de la Découverte d'André Berthier :

<http://berthier.archeojurasites.org>

*pour accéder aux documents, reporter les cotes indiquées dans le texte dans la cartouche "recherche guidée"*

